

Nouvelle pratique douteuse de l'administration Cantin  
**FORMATION EN SYNERGOLOGIE PAYÉE À UNE EMPLOYÉE  
DE TAPAGE COMMUNICATION À MÊME LES FONDS PUBLICS**

**Blainville, le 31 mars 2008** – « Il est inadmissible que les contribuables de Blainville aient payé une formation à une employée d'une entreprise privée proche du Maire Cantin. En quoi une formation en *synergologie*, une méthode qui permet de lire les réactions inconscientes sur le visage, sert-elle les payeurs de taxes et les familles de Blainville ? », a affirmé Michelle Murray, conseillère municipale du quartier de Fontainebleau.

**Des signes avant-coureurs**

Le 20 juin 2007, la Ville de Blainville payait une facture au montant de 387,43\$ pour une formation en synergologie à une employée de Tapage Communication. Exactement 10 jours plus tard, la Ville de Blainville payait une autre facture de 8 186,00\$ à Tapage Communication pour les services externes en rédaction de cette même employée. Comme quoi le lien d'emploi de cette employée n'était pas Blainville mais plutôt une entreprise privée !

Cette dernière a ensuite été engagée par résolution du Conseil le 4 septembre dernier à titre de cadre au service des communications. Un peu plus de trois semaines plus tard, soit le 25 septembre, une deuxième formation en synergologie était encore payée par la Ville de Blainville à Tapage Communication, l'ex-employeur de la même employée. Lors de la séance du conseil du 19 février, il a été admis que l'employée en question n'était plus à l'emploi de la ville de Blainville. Aussi, lors de cette même séance, le Conseil prenait connaissance de cette dernière facture payée à la Firme Tapage communication.

**L'opposition attend plus que des signes du Maire Cantin**

« Dans un souci de transparence et de saine gestion des fonds publics, le Maire Cantin devrait exiger que la firme en question rembourse immédiatement aux contribuables le montant de cette formation. Cette formation pourrait toutefois permettre de lire l'indignation sur le visage des payeurs de taxes. Depuis quand une municipalité paye-t-elle la formation d'employés du privé à même les fonds publics ? », a conclu Louis Lamarre.

Rappelons que l'entreprise Tapage Communication appartient à Dominic Cayer, président du parti du Maire Cantin lors de la dernière campagne électorale en 2005 et dirigeant du VRAI Blainville jusqu'au 31 décembre 2006.

Les conseillers de l'opposition de Blainville, élus par 47% des électeurs, entendent accomplir leur mandat avec intégrité et veiller aux intérêts de l'ensemble des blainvilloises et des blainvillois.